

Après la Grande Guerre :

Les monuments aux morts de Moingt,

un exemple d'enjeu dans une lutte d'influence entre l'Eglise et la République

Morts pour nous... Quel nom ? Quel âge ?

Le Village

Doit chaque jour le savoir.

Que ces noms soient sur l'église !

Qu'on les lise

Sur la pierre du lavoir !

Edmond Rostand¹

En 1919, Moingt, comme toutes les communes de France, compte ses morts. Le village a été durement éprouvé : 41 morts pour une population qui s'élevait avant guerre à 1 141 habitants². Plusieurs familles moingtaises ont été particulièrement touchées. La famille Epinat, du Bruchet, a perdu trois fils³ comme celle des François, du bourg⁴. Les Néel, du Surizet,⁵ et les Arthaud, du bourg⁶ pleurent chacun deux de leurs garçons...

Le souvenir de longues années d'inquiétude et de souffrance est encore très vif dans les esprits. Pour beaucoup il convient, la paix revenue, d'honorer les morts, de leur marquer de la reconnaissance et, surtout, de ne pas les oublier.

Le curé de la paroisse est alors l'abbé Jean-Louis Breuil. Né à Montarcher en 1852, il a été ordonné en 1876. Il est curé de Moingt depuis 1904. C'est un patriote fervent qui avait 18 ans au moment de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. D'origine paysanne, déjà âgé et plein de bonhomie, il est très proche de ses paroissiens. La grande peine des familles touchées dans ce qu'elles ont de plus cher l'affecte personnellement.

Dès le début de la guerre, il réunit une documentation et prend des notes sur le conflit : la mobilisation, les mouvements du 16^e régiment d'infanterie, les jeunes hommes de Moingt mobilisés...

En 1919, il a le projet de réaliser un *Livre d'or de la paroisse de Moingt*, une notice qui serait consacrée à ses paroissiens victimes de la guerre. Mais il suspend provisoirement son travail à cause, dit-il, du coût de l'édition et du manque de renseignements sur une douzaine de soldats. En fait, il ne le reprendra jamais. Mais ses notes déposées dans les archives de la Diana constituent aujourd'hui une source précieuse pour l'histoire locale. Son style est clair, précis. Il ne manque pas d'humour et semble parfaitement sincère.

¹ Première strophe d'un poème composé par Edmond Rostand pour une conférence prononcée à Lyon le 29 octobre 1916 sur le thème : "Que devons-nous faire pour perpétuer le souvenir de nos chers Morts ?" ; le poème et la conférence ont été publiés par la revue *Lectures pour tous*, n° du 15 décembre 1916.

² Sur le poids de la guerre cf. Henri Gerest, *Les populations rurales du Montbrisonnais et la Grande Guerre*, Centre d'études foréziennes, Saint-Etienne, 1977.

³ Jean Epinat, Marius Epinat et Pierre Epinat.

⁴ Mathieu François (+ 1914), Marius François (+ 1915) et Antoine François (+ 1918).

⁵ Antoine Néel (+ 1918) et Joannès Néel (+ 1918).

⁶ Jean Arthaud (+ 1918) et Jean Marie-Arthaud (+ 1914).

Les monuments commémoratifs : un enjeu dans une lutte d'influence

La première initiative, pour l'érection d'un monument commémoratif à Moingt, revient, semble-t-il, à l'abbé Breuil. Deux mois après l'Armistice, en janvier 1919, il parle déjà de son intention d'élever un monument en souvenir des morts de 1914-1918.

Où placer ce monument ? L'abbé souhaiterait que ce soit dans l'église et avec le concours financier de la commune. Mais il comprend très vite que ce n'est pas réaliste bien que, dit-il, les années de guerre aient atténué *l'esprit sectaire*. Depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, il ne peut plus, théoriquement, y avoir de confusion entre le plan civil et le plan religieux⁷.

Paroisse et commune auront donc, chacune, leur propre monument. Une compétition s'engage alors entre la Mairie et le Presbytère pour l'érection de ces importants symboles⁸. C'est à qui sera le plus zélé, donc le plus rapide. C'est à qui marquera le plus de reconnaissance et honorera le mieux les victimes de la guerre ?

Quel est l'enjeu ? Pour l'Eglise, représentée par l'abbé Breuil, il s'agit de prouver que, même après la Séparation, son influence reste prépondérante sur l'ensemble de la population, que Moingt est toujours une terre de chrétienté. Pour la République, et donc le conseil municipal de Moingt, il s'agit de faire prévaloir les règles acquises au moment de la loi de 1905 : une nette séparation entre le domaine civil et le domaine religieux même pour honorer les morts.

La genèse des projets

Dès 1919-1920, comme à Moingt, sur l'initiative des curés, des monuments aux morts de la Grande Guerre sont élevés dans les églises. L'abbé Breuil note avec pertinence :

*Les municipalités, du moins ordinairement, n'y ont pas contribué officiellement. Pour beaucoup d'entre elles un monument dans une église était un monument trop cléricale... mais les populations se sont montrées partout très favorables à cette idée. Alors les municipalités, poussées par l'opinion, forment le projet d'élever aussi, sur une place publique, un monument communal... et même un monument qui éclipsât le monument du curé. Ces projets ont été cependant longs à se réaliser.*⁹

Le 23 février 1919, le curé annonce au prône de la messe paroissiale son projet d'élever dans l'église un petit monument ou une belle plaque commémorative avec les noms des soldats moingtains morts au champ d'honneur. Il veut que ce soit un acte *de reconnaissance, de foi et de patriotisme*¹⁰.

La municipalité de Moingt, pourtant l'une des premières à suivre le mouvement général, est ainsi prise de vitesse. En août 1919, quand le conseil vote à l'unanimité l'érection du monument communal, l'adjudication du monument de l'église était déjà donnée. C'est que, écrit un peu ironiquement l'abbé Breuil, *les affaires de commune vont lentement, elles traînent souvent en longueur. Il faut délibérer, re-délibérer, dresser des plans et devis. Il faut de plus obtenir l'approbation d'une administration préfectorale plus ou moins favorable...*¹¹

Il y a aussi, du côté du presbytère, sinon délibérations, du moins une certaine concertation. Le curé n'agit pas seul. Il s'appuie sur le conseil paroissial, présidé par M. Jean Verney qui en est le syndic et surtout sur un *Comité des droits des catholiques*. Suivant les instructions de

⁷ Pourtant quelques rares communes, tel Ecotay et Lérigneux, ont réalisé des monuments aux morts à l'intérieur de l'église paroissiale.

⁸ Sur l'importance des monuments aux morts cf. l'ouvrage de Monique Luirard, *La France et ses morts*, Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les structures régionales, Saint-Etienne, 1977.

⁹ Notes de J.-L. Breuil, archives de la Diana.

¹⁰ Extrait de la lettre-circulaire adressée à tous les paroissiens en mai 1919.

¹¹ Notes de J.-L. Breuil...

l'archevêque de Lyon, ce comité de défense doit être constitué dans chaque paroisse. Celui de Moingt est mis en place le dimanche 4 mai 1919 au cours d'une réunion au presbytère. Il comprend 20 membres. Sa première mission sera d'aider le conseil paroissial à réaliser le monument commémoratif de l'église.

Le curé a préparé soigneusement la rencontre. Un marbrier – M. Cheuzeville, de Montbrison -, a été contacté. Des plans et des devis sont produits. Dès la première réunion, une décision importante est prise. Une souscription sera ouverte, annoncée par une lettre-circulaire imprimée qui sera adressée à toutes les familles. Le comité et le conseil paroissial décident de se réunir à nouveau dès que les résultats financiers de l'opération seront connus pour choisir un modèle en fonction des ressources. Le projet initial est d'ailleurs modeste : une simple plaque qui devrait coûter environ 400 F.

Pour le conseil municipal, les affaires vont un peu moins vite. Il faut d'abord déterminer ce que l'on veut faire et les coûts ne sont pas du même ordre. L'abbé Breuil remarque avec malice : *Pour réaliser ce projet [le monument civil] il faudra des ressources considérables. Avec 5 ou 6 000 F, on ne peut élever sur une place publique qu'un monument mesquin, ridicule, qu'une borne pour les chiens... N'importe, notre municipalité veut un monument et aura un beau monument*¹². Là encore une souscription est lancée...

Les souscriptions

Dans la paroisse

La souscription paroissiale est annoncée, nous l'avons dit, par lettre-circulaire. Texte rédigé dès le lendemain de la réunion, porté aussitôt à l'imprimeur et adressé dans la semaine aux Moingtais. On ne saurait être plus diligent !

Pour la paroisse, il y a une difficulté supplémentaire. L'intérieur de l'église est délabré. La guerre a interrompu les réparations commencées avant 1914. La nef latérale est recrépie seulement jusqu'à la chaire. Dans la grande nef, seuls le chœur et la 1^{re} travée sont en état. Dans la nef latérale droite, seule la chapelle de la Vierge a été recrépie. Il faut donc impérativement achever ces travaux avant de plaquer sur les murs un quelconque monument. 800 F sont absolument nécessaires. La souscription sera donc double : pour le monument et pour les réparations à l'église.

Elle dure un peu plus de six mois : de mai 1919 au 1^{er} janvier 1920. M. le Curé a la possibilité de relancer de temps à autre ses paroissiens – du moins les pratiquants - au prône de la messe dominicale. Il ne s'en prive pas. Il affiche même, au fond de l'église, les premières listes de souscripteurs. Ainsi certains paroissiens feront deux et même trois versements. De plus il relève les troncs déposés à l'église pour recevoir les offrandes pour le monument. Cette dernière ressource est minime : moins de 20 F.

Dans la commune

Le conseil a décidé que la quête se fera à domicile. Ensuite, il votera la somme complémentaire nécessaire, ce qui fait écrire à l'abbé Breuil : *Ainsi le public paiera et nos édiles auront la gloire d'avoir élevé un beau monument*. Sur le même ton le curé de Moingt relate les débuts de l'opération à laquelle il contribue avec élégance :

Par une belle journée, un beau dimanche de septembre (1919) les membres du conseil municipal désignés pour faire cette quête se mettent en route. M. le Maire (Nourrisson) part en auto¹³ faire une randonnée dans la plaine. On se présente chez moi. Je donne gracieusement mon

¹² Notes de J.-L. Breuil...

¹³ C'est l'abbé Breuil qui souligne.

*offrande, sans m'inquiéter de ce qu'ont donné nos édiles... et il se trouve que mon offrande est égale à celle de chaque conseiller municipal.*¹⁴

La quête est menée rondement puisqu'elle dure seulement un mois. Comme c'est souvent l'usage, le conseil municipal fait publier la liste des souscripteurs dans le *Journal de Montbrison* du 18 octobre 1919. Ainsi le donateur est bien sûr que son offrande n'a pas été détournée de son but. En revanche, sa participation est connue de tous, moyen de pression subtil mais efficace dans une société où il convient de tenir son rang et où le paraître a beaucoup d'importance.

Les souscripteurs et les sommes reçues.

Les sommes reçues de part et d'autre sont du même ordre de grandeur. La paroisse reçoit 1 184,60 F pour le monument paroissial et 818,50 F pour les réparations soit, en tout, 2 103,10 F. La 1^{re} liste de la souscription municipale qui a été publiée recueille 1567 F, la somme totale se montant, selon l'estimation de l'abbé Breuil, à environ 1 800 F.

Il y a cependant une différence essentielle. La collecte paroissiale couvre intégralement les frais engagés dans l'église alors que la souscription de la commune représente seulement 15 % du coût du monument aux morts de la place de la mairie. Ce dernier, toujours selon le curé, aurait coûté plus de 12 000 F. Ces listes de souscriptions comparées permettent des observations intéressantes sur le nombre des souscripteurs, l'importance des dons, les catégories sociales touchées...

Pour le monument de la paroisse, si l'on ne tient pas compte des 15,40 F relevés dans les troncs, il y a eu 182 versements mais seulement 134 donateurs différents. Des paroissiens ont fait deux voire trois dons. Moingt compte alors 1 200 habitants et environ 330 familles. Moins d'une famille sur deux a participé à la collecte, peut-être même seulement une famille sur trois car dans certains foyers il y a eu plusieurs souscripteurs. Le don moyen a été de 8,84 F ; 29 souscripteurs ont versé 10 F et plus, ce qui représente 45 % de la somme totale. Surtout, 4 donateurs importants ont payé, en tout, 400 F (33 % du total). Antoine Vilvert donne 200 F et il fournit, de plus, la base en granit du monument qu'il prend dans sa carrière. Jean Verney, syndic du conseil paroissial, verse 75 F, Jacques Laffay 75 F et Félix Boulin, qui habite New-York, 50 F.

La souscription communale a été plus large. Les 255 souscriptions montrent une participation de plus des ¾ des familles de Moingt. Il est vrai que la quête a été faite à domicile par des notables, le maire, les adjoints, les conseillers, auxquels il était difficile de refuser une obole. La contribution moyenne s'élève à 6,14 F seulement ; les donateurs de 20 F et plus n'apportent que 33 % de la somme totale (contre 45 % pour la souscription paroissiale). En résumé, les dons sont plus nombreux mais moins importants. La population de Moingt est presque totalement concernée.

L'abbé Breuil a été le plus rapide mais son opération a été moins populaire. Il se réjouit tout de même du résultat et, toujours caustique, fait une comparaison un peu hâtive : *Quelle somme a-t-on trouvé [pour le monument communal] ? 1 800 F ? Pour le monument de l'église et les réparations, nous avons trouvé 2 109 F.*¹⁵

Les réalisations

Le monument commémoratif de l'église

Une fois les fonds rassemblés les choses suivent rapidement leur cours. Le comité paroissial *ad hoc* se réunit à nouveau le 6 juin 1919, jour de Pentecôte. Les souscriptions s'élèvent alors à plus de 1 000 F. M. Cheuzeville, marbrier à Montbrison, est présent. Comme il y a plus d'argent, le monument sera plus grand et plus beau. L'abbé Breuil consigne les décisions prises :

¹⁴ Notes de J.-L. Breuil...

¹⁵ Notes de J.-L. Breuil...

1° *Que le monument serait en pierre de Bourgogne, car le marbre fait un peu trop miroir et parce que une dalle en pierre est plus solide qu'une plaque de marbre ;*

2° *Comme cette dalle serait lourde et que les murs de l'église sont vieux, on décide de faire un soubassement sur lequel reposerait cette dalle ;*

3° *Que ce monument devrait avoir au moins 3 mètres de haut et 1,20 m de largeur ;*

4° *Que les inscriptions seraient en lettres non dorées mais brun antique ; le brun antique nous paraissant plus solide et plus sérieux que la dorure ;*

5° *Que le monument serait placé à côté des fonts baptismaux.*¹⁶

Une commission est formée pour donner l'adjudication et suivre les travaux. Elle comprend les trois principaux souscripteurs : Antoine Vilvert, Jean Verney et Jacques Laffay. C'est une sage précaution car, comme le dit Jean Verney, le président du comité paroissial : *Tout en faisant pour le mieux, il nous sera difficile de faire au goût de tout le monde ; ainsi ceux qui ne seront pas contents, on les renverra du curé aux membres de la commission... et des membres de la commission au curé.*¹⁷

Le plâtrier Olivier, de Montbrison, achève dans les délais la rénovation intérieure de l'église. Le marbrier fait diligence mais des difficultés de transport des matériaux l'empêche de placer le monument avant la fête de Toussaint de 1919 comme convenu. Il ne reçoit les dalles nécessaires qu'en janvier 1920. Il se met aussitôt à l'œuvre. A la fin de février, le monument est à peu près terminé. Le mardi, 2 mars, Antoine Vilvert apporte la base en granit prise dans sa carrière. Claude Neyret de Montagneux va chercher à Montbrison les autres pierres du monument. Le lendemain soir le travail est achevé. Le curé donne 1 025 F au marbrier et une petite gratification de 10 F.

A la Mairie, après la brève souscription, la réalisation du monument demande plus de temps. L'abbé Breuil, toujours ironique, note : *Après cette quête, le conseil municipal délibère, re-délibère encore pendant plusieurs mois. Où placera-t-on ce monument ? Au cimetière ou sur une place publique ?*¹⁸

Les plans et devis sont acceptés. Une stèle en granit poli de Saint-Julien-la-Vêtre avec inscriptions en lettres d'or est finalement retenue. Ce monument, que le curé de Moingt trouve *sobre, mais d'un goût parfait*, sera érigé sur la place de la Mairie en juin 1922.

Bénédiction et inaugurations

Le monument religieux

Il reste à organiser une grande fête pour la bénédiction. Elle est fixée au dimanche de la Trinité 30 mai. Et l'on fera d'une pierre deux coups. Une statue de Jeanne d'Arc avait été achetée et placée dans l'église pendant l'été 1914. Elle devait être bénite le 9 août mais la déclaration de guerre avait fait ajourner la fête. Elle le sera en même temps que le monument. Ce sera l'occasion de donner encore plus d'éclat aux cérémonies. Jeanne d'Arc, qui a été canonisée deux semaines plus tôt, n'est-elle pas la grande héroïne du pays, le symbole du patriotisme ?

L'église est abondamment pavoisée, fleurie et enguirlandée. Les clairons et tambours des *P'tits fifres* de Montbrison sont invités ainsi que la chorale et les divers patronages. Le chanoine Jeannin, curé archiprêtre de Notre-Dame préside. L'un de ses vicaires, l'abbé Freyssinet, qui a fait la guerre, assure la prédication.

Et la fête est parfaitement réussie. L'abbé Breuil raconte :

¹⁶ Notes de J.-L. Breuil...

¹⁷ Notes de J.-L. Breuil...

¹⁸ Notes de J.-L. Breuil...

Le jour de la fête, 30 mai, il fait un temps splendide. Le matin, la grand-messe est célébrée pour nos chers disparus. Il n'y a pas de vêpres. La cérémonie est fixée à 6 heures. Bien avant l'heure l'église est envahie par la foule. Les cloches sonnent à toute volée... Les sociétés de Montbrison arrivent tambours battant, clairons sonnante. Sur la route, d'après Montbrison, les promeneurs se sont mis à leur suite... Non seulement l'église déborde, la rue elle-même jusqu'à la tour est noire de monde.

La cérémonie commence par l'hymne à l'Etendard chanté par la chorale de Montbrison avec accompagnement de tambours et clairons. Après ce chant, le prédicateur prononce une très belle et éloquente allocution sur Jeanne d'Arc et l'héroïsme de nos soldats. Après le sermon les chanteuses de Moingt chantent une cantate à Jeanne d'Arc...¹⁹

On sent que le bon curé est content de lui et de ses ouailles.

Le monument civil

Maintenant que son projet est réalisé, l'abbé Breuil s'intéresse encore plus vivement au monument civil. Il souhaiterait qu'il y ait un acte religieux au cours de l'inauguration :

Fera-t-on bénir le monument ? La majorité de notre municipalité est assez bien pensante... Cependant peut-on faire cette bénédiction en même temps que l'inauguration officielle ?... Parmi les invités notables, tous ne sont pas bien sympathiques aux idées religieuses... De plus, il y aura foule et au milieu de cette foule n'aurait-on pas à craindre quelques cris hostiles poussés par quelques énergumènes ?... Il nous semble, d'autre part, que faire cette bénédiction sans appareil, comme en cachette, ce serait déprécier cette cérémonie. Nous nous abstenons donc.²⁰

Le curé de Moingt prend ainsi une sage décision, montrant qu'il a compris la situation nouvelle créée par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. De son côté le conseil municipal fait un geste. Il demande que le jour de l'inauguration, un office solennel de requiem soit célébrée dans l'église paroissiale.

Le 23 juillet 1922, il y aura donc deux cérémonies bien distinctes, l'une, religieuse, à l'intérieur de l'église, l'autre, civile, sur la place publique. Chacun pourra, sans gêne, participer à ce qui lui conviendra.

Le requiem du matin dans l'église

L'abbé Breuil veut donner le plus d'éclat possible à l'office. L'église est pavoisée. Dans le chœur des places sont réservées aux conseillers municipaux. Les *P'tits fifres montbrisonnais* et les chorales sont là. Il faut que ce soit une belle cérémonie ! Il y a, effectivement, la grande foule. Dans son allocution, le curé de Moingt savoure son triomphe :

L'esprit sectaire a fait son temps. Pendant la guerre les idées ont bien changé, seuls, quelques vieux endurcis sont restés en retard dans ce mouvement des idées vers la tolérance et la liberté...

Honneur à la municipalité de Moingt qui a demandé cet office religieux se conformant ainsi à ce qui s'est fait un peu partout ; car l'esprit sectaire a fait son temps. Ils sont de plus en plus rares ceux qui n'ont rien appris pendant la guerre et sont restés en retard dans le mouvement des idées vers la tolérance et la liberté...

Honneur à la municipalité de Moingt qui en demandant cet office s'est conformée aux vœux de la population, aux désirs des familles éprouvées et aux sentiments chrétiens de nos chers disparus...²¹

Il serait même allé plus loin, avoue-t-il, s'il avait prévu un tel succès :

Aussitôt l'office terminé, je dis aux jeunes de Montbrison : "Sortez vite devant l'église ; que les tambours battent, que les clairons sonnent... et allez saluer le monument, sur lequel sont inscrits 2 membres de vos sociétés : les 2 fils Néel de Moingt. Le défilé s'organise rapidement,

¹⁹ Notes de J.-L. Breuil...

²⁰ Notes de J.-L. Breuil...

²¹ Notes de J.-L. Breuil...

toute la foule suit. Arrivés au monument les clairons sonnent : aux Champs et la foule applaudit avec enthousiasme.

Si j'avais prévu cette manifestation, j'en aurais profité pour suivre la foule et bénir le monument. Nous aurions ainsi inauguré le monument avant l'inauguration officielle !!!²²

L'abbé est heureusement resté cantonné dans son église. Une bénédiction "sauvage" et anticipée du monument civil aurait créé un incident fâcheux. L'esprit des vieilles luttes du début du siècle subsiste, l'inauguration officielle de l'après-midi va le prouver.

L'inauguration officielle de l'après-midi sur la place publique

Le temps est parfait, l'assistance nombreuse. Les autorités, sous-préfet et parlementaires, arrivent de Chalain-d'Uzore où un autre monument aux morts a déjà été inauguré. Ils prennent place sur l'estrade avec toutes les notabilités. Après *la Marseillaise* chantée par les enfants des écoles, le maire, Laurent Nourrisson, prend la parole avant le député radical, Pierre Robert, et le député-maire de Montbrison, Louis Dupin. Puis le sous-préfet s'exprime à son tour... Les discours, en termes convenus, vont tous dans le même sens : hommage et reconnaissance aux héros morts pour la patrie...

La cérémonie se termine. Les enfants vont entonner un chant patriotique quand survient un incident. Le chroniqueur du *Journal de Montbrison* relate : *Les discours semblent terminés, lorsque monte à la tribune un soi-disant Poilu qui, dans une diatribe violente, impute la guerre à une certaine catégorie de Français. Tumulte, protestations, huées. Mais, dominant le bruit, s'élève la voix du représentant du gouvernement qui clame son indignation contre ces abominables propos...*

Renseignements pris, ce mauvais Français est le moniteur des clairons de l'Amicale laïque de Montbrison, communiste connu, mobilisé quelque temps. Cet incident pénible, provoqué par un énergumène, dans une cérémonie semblable, a indigné tous les assistants.²³

Cette diatribe est finalement interrompue par de jeunes Moingtains, des anciens combattants, qui se précipitent vers la tribune pour faire un mauvais sort à l'orateur non attendu... Ce dernier, Jean-Baptiste V., un Moingtain habitant au Surizet, revendique clairement son acte et sa qualité de militant communiste. Dans les jours qui suivent, il écrit au *Journal de Montbrison* pour demander que son discours soit publié.

Quels sont les propos qui ont fait scandale ? Selon les souvenirs de l'abbé Breuil, il aurait attribué aux bourgeois et aux curés la responsabilité de la guerre. Pour le *Journal de Montbrison*, c'est surtout le cri "à bas la Calotte" qui a choqué l'assistance.

Jean-Baptiste V. n'était d'ailleurs pas complètement isolé car, note, le curé de Moingt, après son expulsion : *Quelques anabaptistes du même acabit que V. qui se tenaient dans un coin, derrière la foule, et qui étaient venus pour soutenir V. et faire chambard, s'éclipsent aussi et se tiennent cois.²⁴*

La fête est un peu ternie même si, selon l'abbé Breuil, le sous-préfet, *par quelques belles paroles essaie de calmer l'indignation générale²⁵*. La foule se disperse tandis que l'instituteur essaie en vain de faire entonner à ses élèves un dernier chant.

En conclusion

Finalement peut-on dire qu'au sortir de la Première Guerre mondiale Moingt est un village bien-pensant ? Le village a la vieille réputation d'être plus anticlérical que les localités voisines. Ce caractère lui vient, sans doute, de sa longue dépendance envers le chapitre de Notre-Dame de

²² Notes de J.-L. Breuil...

²³ *Journal de Montbrison* du 25 juillet 1922.

²⁴ Notes de J.-L. Breuil...

²⁵ Notes de J.-L. Breuil...

Montbrison. L'abbé Breuil reconnaît d'ailleurs que la pratique religieuse est moyenne. *Un certain nombre de mes paroissiens, dit-il, vont ordinairement à la messe à Montbrison ou bien ne vont nulle part ! ...*²⁶

Les résultats électoraux montrent aussi que la population est beaucoup moins conservatrice que dans les communes voisines. Ainsi, en 1913, au 2^e tour d'une élection législative, plus de 70 % des Moingtains apportent leurs suffrages au candidat radical, Pierre Robert. Celui-ci est pourtant battu sur l'ensemble de la circonscription par le modéré Louis Lépine²⁷.

Certes l'abbé Breuil a réussi sa souscription, en s'appuyant sur quelques familles aisées. Il a mené à bien ses projets en réagissant plus vite que la municipalité. Les célébrations paroissiales qu'il organise paraissent triomphales. Et le monument civil a même failli être béni.

Cependant la quête municipale a été plus large et populaire (3 familles sur quatre sont concernées) que celle des catholiques (une famille sur trois). Et l'incident de l'inauguration officielle montre qu'il y a localement un anticléricalisme militant capable de s'afficher. L'extrême gauche politique, bien que très minoritaire, est présente dans le village.

A l'évidence, tout cela traduit localement une baisse de l'influence de l'Eglise. Le glissement vers l'indifférence se poursuit lentement. A la différence de beaucoup de villages des monts du Forez²⁸, après la Grande Guerre, Moingt n'est plus, comme l'aurait souhaité l'abbé Breuil, une terre de chrétienté même si la population est encore largement de tradition catholique.

Joseph Barou

²⁶ Notes de J.-L. Breuil...

²⁷ Cf. J. Barou, "Le préfet Lépine candidat d'union républicaine à Montbrison", *Village de Forez*, n° 33, janvier 1988.

²⁸ On pourrait citer notamment Saint-Bonnet-le-Courreau, étudié par Sophie Damon, "Saint-Bonnet-le-Courreau un village et son curé en 1939 d'après l'agenda de l'abbé Chanfray", *Village de Forez*, 2004.